

Prime des enseignants : l'Etat et les syndicats accordent leurs violons



Un chronogramme détaillé, adopté à l'issue de l'atelier tenu à Grand-Bassam les 18 et 20 avril 2025 relatif à l'examen de la question des primes au sein de la Fonction publique, a été présenté à la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée Ouloto, par l'Inspectrice générale adjointe Gbétibouo Bertine, au nom de l'ensemble des participants.

Fruit d'un consensus entre le gouvernement et les partenaires sociaux, ce chronogramme qui vise à garantir une réponse structurée, transparente et apaisée aux revendications des fonctionnaires, fixe au 15 septembre 2025 la date butoir pour la finalisation des travaux du comité consultatif de la Fonction publique, dont les conclusions seront soumises au gouvernement. Une évaluation à mi-parcours est prévue à la mi-août pour faire un point d'étape, identifier d'éventuels obstacles et ajuster le processus si nécessaire.

L'atelier a également permis de renforcer le climat de confiance, avec une

réaffirmation de l'attachement des parties prenantes au respect des engagements pris dans le cadre de la trêve sociale 2022-2027. En témoignage de cette volonté partagée de dialogue, un mécanisme de suivi et de régulation a été mis en place, plaçant le Comité de dialogue social dans la Fonction publique (CDS-FP) comme organe de recours en cas de blocage.

Les syndicats ont salué les efforts du gouvernement à travers une motion de gratitude adressée au président de la République, au Premier ministre, ainsi qu'à la ministre de la Fonction publique et la Modernisation de l'Administration, pour leur engagement en faveur de la paix sociale. Le document a été signé par les représentants du G8, de l'Intersyndicale, des non-signataires du préavis de grève, et par Mme Gbétibouo, au nom du ministère.

atisfaite de l'aboutissement de cette démarche consensuelle, Mme Anne Ouloto a salué l'esprit de responsabilité des syndicats et promis une mise en œuvre diligente des recommandations, notamment la formation des membres des comités sectoriels.

Elle a par ailleurs réaffirmé l'engagement du gouvernement à conduire une étude technique approfondie, en concertation avec le ministère des Finances, pour éclairer les décisions relatives aux primes, tout en répondant aux attentes légitimes des fonctionnaires.

Issa Coulibaly